

SSIAP 1 – SERVICE DE SECURITE INCENDIE – ASSISTANCE A PERSONNES 1ER DEGRE

Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.

PROGRAMME

Le feu et ses conséquences - connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement

Sécurité Incendie - principes de la réglementation incendie dans les IGH et ERP

Installations techniques - connaissances des différentes installations et entretien des principaux matériels de sécurité incendie

Rôles et missions des agents de sécurité incendie - définition des missions ; gestes de secours à personnes

Concrétisation des acquis - visites de sites caractéristiques et mise en situation d'intervention ; entraînement à l'extinction de feux réels

OBJECTIF

Acquérir les connaissances permettant d'assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).

Acquérir les compétences permettant l'accès aux fonctions d'agent de sécurité incendie

COMPETENCES ATTESTEES

A la fin de la certification le candidat dispose des connaissances et compétences suivantes :

- * Effectuer l'entretien et les vérifications élémentaires des installations et équipements de sécurité
- * Appliquer des consignes de sécurité
- * Lire et manipuler des tableaux de signalisation
- * Effectuer des rondes de sécurité et surveillance des travaux
- * Assurer la surveillance au PC
- * Passer des appels et réceptionner les services publics de secours
- * Pratiquer le secours à victimes
- * Porter assistance à personnes
- * Mettre en œuvre des moyens de secours et de mise en sécurité

PUBLIC

Personnes souhaitant évoluer dans le domaine de la sécurité incendie

PRÉREQUIS

- AFPS ou PSC, de moins de deux ans / ou SST ou PSE 1, en cours de validité
- Satisfaire à une évaluation, réalisée par le centre de formation, de la capacité du candidat à rendre compte sur la main courante des anomalies constatées lors d'une ronde et à alerter les secours ;

- Aptitude physique attestée par un certificat médical de moins de 3 mois (modèle fourni)

DURÉE

10 jours - 75 heures comprenant face à face pédagogique, cas pratiques, mises en situation et visites d'établissements.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez-nous pour plus d'information.

TEXTES DE RÉFÉRENCE

Arrêté du 2 mai 2005 modifié : « La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » - articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.

EFFECTIFS

1 - 12 personnes

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salles équipées de vidéoprojecteurs

Support de cours individuel remis aux participants

LISTE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe.

Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation.

Dispositifs Associés de Sécurité : volet de désenfumage équipe du système de déclenchement, clapet coupe-feu équipé, exutoire

Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels, modèles de coupure d'urgence

Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO²

Robinet d'incendie armé en état de fonctionnement

Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées

Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents

Appareils émetteurs récepteurs

Points de contrôle de ronde

Unité mobile de formation pour pratique extincteurs sur feux réels

Alarmes informatiques

Téléphones

Registre de prise en compte des événements

Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses

Films et vidéos sur l'évolution du feu dans une pièce

MODALITÉS D'ÉVALUATION

QCM blancs

Epreuve théorique :

QCM de 30 questions portant sur l'ensemble du programme 30 min

Epreuve pratique : ronde avec anomalies et sinistre 15 min

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

Formateur disposant de l'expérience et des compétences pour dispenser l'ensemble des modules de formation.

RECYCLAGE

Recyclage triennal de 14 heures.

AGRÉMENT

Arrêté préfectoral N°2024-408

L'organisme Orbisur Academy se voit attribuer le numéro d'ordre suivant :

Numéro d'ordre : 0052-2024 conformément à l'article modifié du 2 mai 2005, susvisé.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Agent de sécurité incendie SSIAP 1 Possibilité d'évoluer dans des fonctions de Chef d'Équipe après 1607 heures de travail en qualité d'Agent de sécurité incendie.

DÉLAIS D'ACCÈS

48h à deux mois en fonction du financement demandé

CONTACT DU CENTRE DE FORMATION

Orbisur Academy

701 Chemin des 4 Chemins, 06000 Antibes

Téléphone : 04 83 65 17 03

E-mail : hello@academy.orbisur.com